



Réunion du conseil municipal de Laigné-Saint-Gervais

Lundi 02 mars 2026 à 20 h 30 en mairie, 4 Place de la Chanterie, salle du conseil.

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un (e) secrétaire de séance

- 1 - Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- 2 - Information sur les indemnités perçues en 2025 par les élus au titre de leurs mandats ;
- 3 - Délibération adoptant le Compte de Gestion 2025 du Budget Principal de la commune de Laigné-Saint-Gervais ;
- 4 - Délibération adoptant le Compte Administratif 2025 du Budget Principal de la commune de Laigné-Saint-Gervais ;
- 5 - Délibération d'affectation du résultat 2025 de la section de fonctionnement ;
- 6 - Délibération fixant les taux d'imposition pour l'année 2026 ;
- 7 - Création d'une autorisation de programme et crédits de paiement d'un projet d'investissement ;
- 8 - Délibération adoptant le Budget Primitif 2026 du Budget Principal ;
- 9 - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières année 2025 ;
- 10 - Bilan des formations des élus 2025 ;
- 11 - Autorisation de désherbage d'anciens livres de la médiathèque ;
- 12 - Lotissement « Le Fourneau » : Rétrocession à la Commune de la voirie, des trottoirs, des espaces verts ;
- 13 - Création d'un comité social territorial propre à la commune ;
- 14 - Contrat de Prestations de services - Fourrière animale ;
- 15 - Décisions prises par délégation ;
- 16 - Questions d'actualité.



Christian BARBEAU, 1^{er} adjoint,
Pour le maire empêché.